

INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES (IC)
DERIVEURS – CATAMARANS - QUILLARDS 2025-2028
 mises à jour mars 2025

Championnat de ligue WINDSURF
28 et 29 juin 2024
CNA Serre Ponçon 5A

*La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.
 La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le site <https://www.cna-embrun.com/fr>
 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse <https://www.cna-embrun.com/fr/>

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur le haut du ponton de la plage de Chadenas.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

- 1.1 6.1 Dates des courses :

Date	Programme
Samedi 28 juin	3
Dimanche 29 juin	3

- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est 14h le samedi 28 juin 2025 et 11h le dimanche 29 juin
Lors du dernier jour de course, dimanche 29 juin, aucun signal d'avertissement ne se fera après 16h00
- 6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé **DEUX** minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.
- 6.4 Une course supplémentaire par jour peut être courue, à condition qu'aucune classe ne soit en avance de plus d'une course par rapport au programme et que la modification soit effectuée conformément à l'IC 2.1.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont

Classe	Pavillon
Windsurf	Pavillon jaune siglé Q (opti)

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

- 9.1 Un PARCOURS longue distance sera mis en place, les détails seront communiqués aux concurrents lors du briefing à terre

10. MARQUES

- 10.1 Les marques de départ et de parcours seront définies lors du briefing.

11. LE DEPART

- 11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et une bouée cylindrique jaune du côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 11.2 *[DP] [NP]* Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.
- 11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).
- 11.4 Pour les départs UPWIND
Au plus tard au signal d'avertissement, le comité pourra hisser un pavillon vert ou rouge. Le pavillon vert indique que seul le départ tribord est autorisé. Toutes les planches devront se trouver tribord amure 10 secondes avant le top départ et jusqu'à l'affalé du pavillon vert 10 secondes après le départ. Toutes navigations bâbord est interdite, une disqualification (DSQ) sans instruction sera engendrée si la règle est enfreinte. Cela modifie la RCV 63.1
- 11.5 Modification RCV B.26 : tous les départs se feront en suivant la procédure suivante :

Minutes avant le signal de départ	Signal visuel	Signal sonore	Signification
3	Pavillon de classe ↑	Un	Signal d'avertissement
2	Pavillon noir ↑	Un	Signal préparatoire
1	Pavillon noir ↓	Un long	Minute
0	Pavillon de classe ↓	Un	Signal de départ

12. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

13. SYSTEME DE PENALITE

- 13.1 L'ANNEXE B s'applique

14. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 14.1 Les temps sont les suivants :

Classes	Temps cible	Parcours	Temps limite pour finir après le 1 ^{er}
Toutes	1 heure	Longue distance	20 minutes

14.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 61.1(a)).

15. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 15.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 30 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 15.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé dans l'algéco sur la plate-forme côté plan d'eau.
- 15.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé dans l'algéco sur la plate-forme côté plan d'eau. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

16. CLASSEMENT

- 16.1 **1** course doit être validée pour valider la compétition.
- 16.2 Courses retirées
Quand moins de **3** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
Quand **3** à **6** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
Quand **7** à **10** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.
Quand **11** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses trois plus mauvais scores.

17. REGLES DE SECURITE

- 17.1 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

18. ACCOMPAGNATEURS

- 18.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 18.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.
- 18.4 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :
 - Des gilets de sauvetage norme CE (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
 - Une VHF
 - Un couteau
 - Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
 - Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
 - Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.
Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.
Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

19. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

20. PRIX

Des prix seront distribués au 3 premier de chaque série

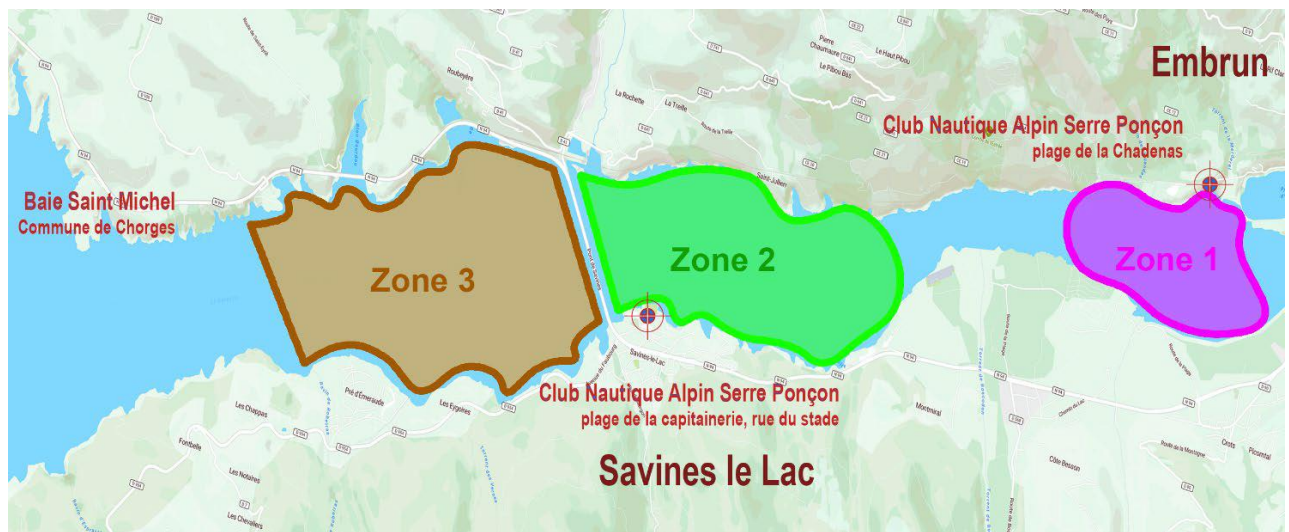
Arbitres désignés :

Président du comité de course : KOETZEL Claire

Comité de course adjoint : CHARPENEL Alexane, PÉLISSE—LEGAL Guillaume

Président du jury : MANIGLIER Raphaël

ANNEXE ZONES DE COURSE



La ZONE de COURSE: Zone 1 et Zone 2